ELECTIONS LEGISLATIVES — SCRUTIN DU 5 MARS 1967

DEPARTEMENT DE LA MARNE — 2e CIRCONSCRIPTION



RENÉ TYS

Conseiller Général



Suppléant

ALEXIS CONIO

Maire de Witry-les-Reims

Electrices, Electeurs, dès 1958, le

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

vous a appelé à vous unir pour défendre vos intérêts et ceux du Pays contre les féodalités économiques et financières incarnées par le pouvoir personnel.

- En 1967, le Parti Communiste Français accuse et met en cause, sans réserve, l'ensemble de la politique du pouvoir gaulliste.

Voici le véritable BILAN

des Députés U.N.R.-5me République...

Vous les jugerez non sur ce qu'ils disent, mais sur ce qu'ils font

ILS ONT VOTE :

LE 5 AOUT 1960 : La loi d'orientation agricole qui vise à la liquidation annuelle de 52.000 exploitations.

LE 26 DECEMBRE 1964 : Le Ve Plan qui prévoit, pour 1970, 600.000 chômeurs. Les salaires sont bloqués quand la production et la productivité ont doublé. La semaine de travail est la plus longue d'Europe. Le nombre des petits établissements commerciaux diminuera globalement de près de 50.000. Les communes seront asphyxiées et écrasées financièrement.

LE 27 MAI 1966 : NON aux revendications sociales, sur l'avancement de l'âge de la retraite et les majorations de pensions vieillesse.

LE 21 OCTOBRE 1966 : NON à l'augmentation des salaires et à la suppression des abattements de zones

LE 26 OCTOBRE 1966 : 2.350 milliards d'anciens francs pour le budget militaire, soit 25 % du budget général, soit une escalade de 61,7 % par rapport à 1958. L'Allocation Vieillesse est de 17.500 AF par mois

LE 4 NOVEMBRE 1966 : Le budget, gravement insuffisant par rapport aux besoins et nécessités de la vie moderne, de l'Education Nationale, mais qui donne 100 milliards d'anciens francs à l'Ecole privée.

LE 10 NOVEMBRE 1966 : NON à la revalorisation des pensions de Veuves, d'Ascendants et Orphelins de guerre, et des retraites de Combattants.

LE 11 DECEMBRE 1966 : Le budget 1967 : 10 % de plus pour les impôts sur la consommation et les revenus, quand l'impôt sur la fortune ne représente que 4,40 % des recettes fiscales. Pour 1968, il prévoit la suppression des augmentations de patentes pour les établissements à succursales multiples.

Les députés aujourd'hui « CENTRE DEMOCRATE »,
en approuvant ou en s'abstenant sur ces votes, portent la même responsabilité.

Voici ce que veut le PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

NOS PROPOSITIONS...

- Abroger les dispositions constitutionnelles sur lesquelles repose le pouvoir personnel,

- L'épanouissement de la Démocratie et la stabilité gouvernementale,

- Exiger la mise en œuvre d'un plan économique et de progrès social où les progrès techniques et scientifiques qui permettent de produire toujours plus se traduisent par l'expansion et le relèvement du niveau de vie de la population,

- Rétablir la justice fiscale,

- Réduire les dépenses militaires,

- Développer une agriculture moderne et assurer la défense des exploitations familiales,

- Défendre le petit commerce et l'artisanat,

- Priorité des priorités à l'Education Nationale, démocratisation de l'accès à l'enseignement.

NOS MOYENS...

- Une Assemblée Nationale élue au suffrage universel,

- Un gouvernement responsable appliquant le programme voulu par le Peuple et soutenu par lui,

- Mettre fin à la domination des féodalités économiques et financières qui accaparent les richesses,
La nationalisation des secteurs-clés de l'économie nationale contrôlés par le grand capital,

- Frapper les grosses sociétés,

- Suppression de la ruineuse force de frappe,

- Diminuer les prix des produits industriels,
Relever le pouvoir d'achat des masses populaires,
Soutien à la coopération,

- Abroger la loi portant extension de la T.V.A.,

- Attribution du quart du budget de l'Etat à l'Education Nationale.

pour...

L'AVENEMENT D'UNE DEMOCRATIE VERITABLE
LE TRIOMPHE D'UNE POLITIQUE DE PROGRES SOCIAL
L'INDEPENDANCE NATIONALE ET LA PAIX
L'UNION DES FORCES OUVRIERES ET DEMOCRATIQUES

votez..

René TYS

et Alexis CONIO

Candidat et Suppléant du

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Imp. B. Blond

Vu : le Candidat